

# CMOCCM 1

MAJ 01/01/2024

Norme STCW

Lycée Professionnel Maritime et  
Aquacole Daniel Rigolet

Rue Matignon  
50100 CHERBOURG EN COTENTIN

☎ : 02 33 44 74 40

✉ [fc-lpma-ch@developpement-durable.gouv.fr](mailto:fc-lpma-ch@developpement-durable.gouv.fr)



## PRÉREQUIS :

- Être âgé d'au moins 18 ans
- Être reconnu apte à la navigation par un médecin des Gens de Mer
- Être titulaire d'une attestation de natation 50 mètres

## MODALITÉS D'ACCÈS :

- Remplir un dossier d'inscription
- Avoir un financement

## OBJECTIFS :

- Pouvoir exercer les fonctions de matelot sur des navires armés aux cultures marines.
- Connaître les consignes et mesures de survie en mer en cas d'abandon du navire.
- Faire face à des situations d'urgence dues à un incendie à bord.
- Être en capacité de porter les premiers secours et réaliser les premiers gestes élémentaires d'assistance aux personnes en détresse physique.
- Identifier les principaux risques et dangers liés aux activités des petits navires de pêche, de distinguer les différentes responsabilités de chacun des intervenants.

MODULES	DESCRIPTIF	DURÉE EN HEURES	TARIFS EN € (non soumis à la TVA)	MODALITÉS D'ÉVALUATION*
TECHNIQUES INDIVIDUELLES DE SURVIE (TIS)	Techniques de survie en mer en cas d'abandon du navire	8	811	Exercice pratique en cours de formation
PREVENTION DE L'INCENDIE ET LUTTE CONTRE L'INCENDIE (FBLI)	Réduire au minimum les risques d'incendie, lutter contre les incendies et savoir les éteindre	4		Exercice pratique en cours de formation
PREMIERS SECOURS ELEMENTAIRES (PSC1)	Apprentissage des premiers gestes de secours	7		Exercice pratique en cours de formation
PREVENTION DES RISQUES A BORD (PRAB)	Risques et dangers des activités de pêche spécifiques aux petits navires	4		
TOTAL PARCOURS COMPLET		23	811	

Un devis sera établi selon le besoin de formation et des modules déjà acquis.

❖ La formation est modulaire et se découpe en blocs compétences.

En cas d'échec, possibilité de se représenter en candidature libre dans un délai de 5 ans.

## Niveau 1

<b>COMPÉTENCES</b>	- Être matelot à bord d'un navire armé aux cultures marines - Utiliser les moyens de survie en mer - Maîtrise des incendies
<b>APTITUDES</b>	
<b>MÉTIERS VISÉS ET DÉBOUCHÉS</b>	Exercer le métier de marin-ouvrier en tant que matelot à bord d'un navire armés aux cultures marines
<b>MÉTHODES MOBILISÉES</b>	Cours pratiques et théoriques Supports de cours papier – Salle de cours équipée de vidéoprojecteur – supports numériques – Diaporamas projetés – Vidéos pour illustrer des situations....  Pas de formation à distance
<b>DOMAINES ABORDÉS EN ENTREPRISE</b>	Pas de période en entreprise pour cette formation
<b>SUITE DE PARCOURS</b>	CMOCM niveau 2
<b>ÉQUIVALENCE - PASSERELLE</b>	Néant
<b>MODALITÉS DE CONTRÔLE - ASSIDUITÉ</b>	L'assiduité doit être constante et obligatoire. Des feuilles d'émargement signées par le stagiaire et le formateur par demi-journée et un certificat de réalisation est fourni à la fin de la formation.
<b>DELAIS D'ACCES</b>	Variable suivant le type de financement

### FINANCEMENT POSSIBLE:

- CPF
- Financement personnel
- OCAPAT via l'employeur
- OPCO...

### Code RS : 6313

Date d'échéance d'enregistrement : 03/05/2028

Certificateur : DIRM

### En 2023

13 Candidats présentés

100 % de réussite

100 % d'accomplissement

Le référent handicap du LPMA Daniel Rigolet : Vincent LEQUENNE Directeur ☎ : 02 33 88 57 10 ✉ : [vincent.leguenne@developpement-durable.gouv.fr](mailto:vincent.leguenne@developpement-durable.gouv.fr)

Attention : Tous les candidats sont soumis à l'aptitude d'un Médecin des Gens de Mer (excepté pour la formation CQP Vendeur & Préparateur en Produit de la Mer)  
Le responsable pédagogique et le référent handicap étudient la possibilité de l'intégration d'une personne en situation de handicap en fonction de sa problématique posée et de la possibilité d'accueil au sein de l'établissement.



LES LOCAUX SONT ÉQUIPÉS D'UN ASCENSEUR ET DE TOILETTES POUR PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE.